

Vers une nouvelle Stratégie nationale de développement statistique



Le Togo vient d'achever l'élaboration de son rapport provisoire du diagnostic du système statistique national. Au terme de la première Stratégie nationale de développement de la statistique (SNDS) qui est arrivée à échéance en 2013, le Togo a entrepris l'élaboration d'un diagnostic de son système statistique.

La démarche s'inscrit dans le cadre du processus engagé par le gouvernement en vue de doter le Togo d'une nouvelle Stratégie nationale de développement statistique (SNDS) dite de 2e génération pour la période 2017-2021.

Le document en question relève les forces et les faiblesses du système statistique togolais et formule des recommandations que le gouvernement devra prendre en compte dans l'élaboration d'un nouveau cadre stratégique de développement de la statistique, capable d'aider à orienter les plans et les programmes d'activité statistique du Togo.

La SNDS de 2e génération du Togo vise entre autres à consolider les acquis et à corriger les insuffisances découlant de la mise en œuvre de la première stratégie de 2009-2013.

« Elle Contribuera à rendre notre Système statistique national

durablement capable de produire les informations statistiques nécessaires à la formation, à la mise en œuvre, au suivi et évaluation des politiques de développement », a indiqué Yao Kokou Nguissan, le Directeur de l'Institut national de la statistique et des études économiques et démographiques (INSEED).

Le programme concernés sont : le Programme national de renforcement des capacités et de modernisation de l'Etat pour le développement durable du Togo couvrant la période 2015-2019, la Vision du Togo à long terme, l'adaptation du cadre Stratégique national de développement aux nouvelles orientations universelles post-OMD suite à l'adoption des Objectifs de développement durable (ODD), l'Agenda 2063 pour l'Afrique et le Plan d'Action 2020 pour le développement de l'Afrique, etc.

La production du rapport provisoire a été financée par l'Union Européenne à travers le 2e Projet d'appui institutionnel (PAI-2).